



Saisie sur compte bancaire taxe habitation

Par **marie75019**, le **04/03/2013** à **12:11**

Bonjour

Ma fille en instance de divorce avec 3 enfants à charge s'est vu saisir sur son compte bancaire pratiquement tout son salaire. La taxe d'habitation n'ayant pas été réglée depuis 2008, son ex mari ayant d'après lui pris en charge le paiement de la cet impôt. Peut-elle demander un échancier? Quel recours peut-elle avoir pour récupérer au moins la moitié de la somme par son ex mari?

D'avance merci pour vos réponses

Cordialement

Par **palmer**, le **04/03/2013** à **16:23**

bonjour,

j'ai eu ce même problème mais si votre compte bancaire n'est alimenté que par le salaire, la banque ne doit retenir que la part saisissable d'après la grille des saisies sur salaire, voir cette grille sur Internet.

JP

Par **04071963**, le **09/03/2013** à **14:32**

j'ai un découvert autorisé à la banque qui couvre les dépenses du foyer la j'ai une saisie pour les impôts locaux sur mon compte que vont ils prendre j'avais demandé si je pouvais payé en plusieurs fois on m'a répondu non que faire merci de votre réponse